



Expert en prévention et en maîtrise des risques

RAPPORT D'ESSAIS N° DI 11 00 22

DEMANDE PAR

: XTRALIS
Vision House – Focus 31, Mark Road
Hemel Hempstead, Hertfordshire HP2 7BW HERTS

OBJET

: Essais effectués de façon contractuelle avec le demandeur, selon la procédure d'essai du document AMI 06-04 pour la délivrance d'une attestation d'aptitude pour la confirmation d'alarme sur un produit bénéficiant du marquage NF

Dossier enregistré sous le
Numéro **450 3 001 11 0002**

DENOMINATION TECHNIQUE

: **Détecteur de fumée par aspiration**

REFERENCE COMMERCIALE

: VLC

CONSTRUCTEUR

: **XTRALIS**

CONCLUSION

: Voir page 2

Cachet et signature du Directeur

Pôle européen de sécurité CNPP-Vernon
DPMES – Laboratoires Protection Mécanique et
Electronique de Sécurité
Le Directeur
L. PIN
Signature électronique

Visa du responsable d'essais

:

Date du présent rapport d'essais

: **21 OCTOBRE 2011**

Le présent rapport d'essais comporte

. 03 pages & 1 annexe

Trame Privé DI – Confirmation d'alarme - Version 1

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publié par ses soins.



I - OBJET

Vérification d'aptitude pour la confirmation d'alarme feu des détecteurs de fumée ayant un mode de détection identique, pour le pilotage d'installations d'extinction automatique à gaz (*selon § 2.12.1.1 de la règle d'installation R7 de juin 2007*). Essais effectués conformément au document AMI 06-04 de novembre 2006 du CNPP.

Date du dernier dépôt des matériels : 25/07/2011

Date de début des essais : 25/07/2011

Date de fin des essais : Date du présent rapport d'essais

II - IDENTIFICATION

DETECTEUR : de fumée par aspiration

SENSIBILITE : La configuration (*réglage et réseau aéraulique*) du détecteur de fumé par aspiration est donnée en annexe 1

III – PROCEDURE D'ESSAI

METHODE N° :
3- Essais de foyers test TF2 et TF4 « allégés »

IV - CONCLUSION

Le détecteur VLC peut être utilisé en confirmation d'alarme feu pour le pilotage d'installations d'extinction automatique à gaz.



V - DETAIL DES RESULTATS

Méthode 3

Essai en chambre à feu (*de dimensions : longueur 10,3 m ; largeur 7,1 m ; hauteur 4,0 m*) , basé sur la description des foyers types TF2 et TF4 selon la norme EN 54-7 de décembre 2000.

Essais

Foyer test TF2 « allégé » : 2 bûchettes de hêtre.

Foyer test TF4 « allégé » : $\frac{1}{2}$ plaque de mousse de polyuréthane

Configuration	TF2 « allégé »	TF4 « allégé »
N°1	Pas d'alarme	Pas d'alarme
N°2	Pas d'alarme	Pas d'alarme

La configuration est donnée en annexe 1

Exigences

Lors de ces essais, aucune alarme ne doit être transmise.

Configuration du détecteur de fumée par aspiration

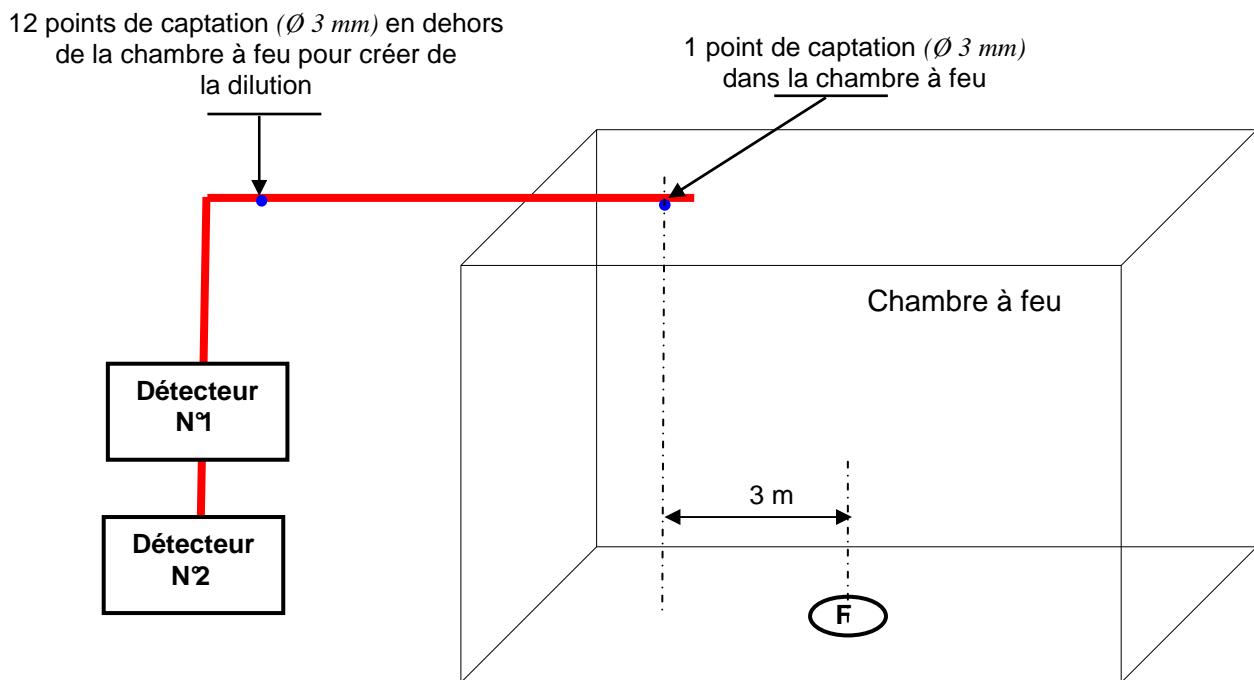
Configuration d'essai N° 1

Le réseau aéraulique du détecteur de fumée par aspiration (*détecteur N°2*) « VLC » servant à la confirmation d'alarme feu est branché directement à la sortie du détecteur de fumée par aspiration (*détecteur N°1*) « VLS »

Les réglages du détecteur de fumée par aspiration (*détecteur N°2*) sont les suivants :

- Réglage minimum de la sensibilité : $\geq 0,9\% \text{ obs/m}$ (*Classe C*)
- Réglage temporisation à : 5 secondes (*réglage de 5 à 60s, 5s étant la configuration la plus défavorable*)
- La sortie (*relais*) d'alarme feu 1 doit être utilisée pour la transmission de l'alarme feu

Un seul réseau aéraulique avec 13 points de captation ($\varnothing 3 \text{ mm}$) est raccordé au détecteur de fumée par aspiration (*détecteur N°1*).



NOTA : La configuration, y compris la répartition des points de captation (*dans ou en dehors de la chambre à feu*) du réseau aéraulique du détecteur est la plus favorable pour la détection vis-à-vis de l'objectif de l'essai en laboratoire (*longueur de réseau courte, minimum de points de captation*)

Le test d'aptitude tient compte du fait que la fumée aspirée par le point de captation (*celui dans la chambre à feu*), est diluée par l'air prélevé par les autres points de captation du réseau, positionnés en dehors de la chambre à feu pour éviter toute éventuelle pollution pendant l'essai.

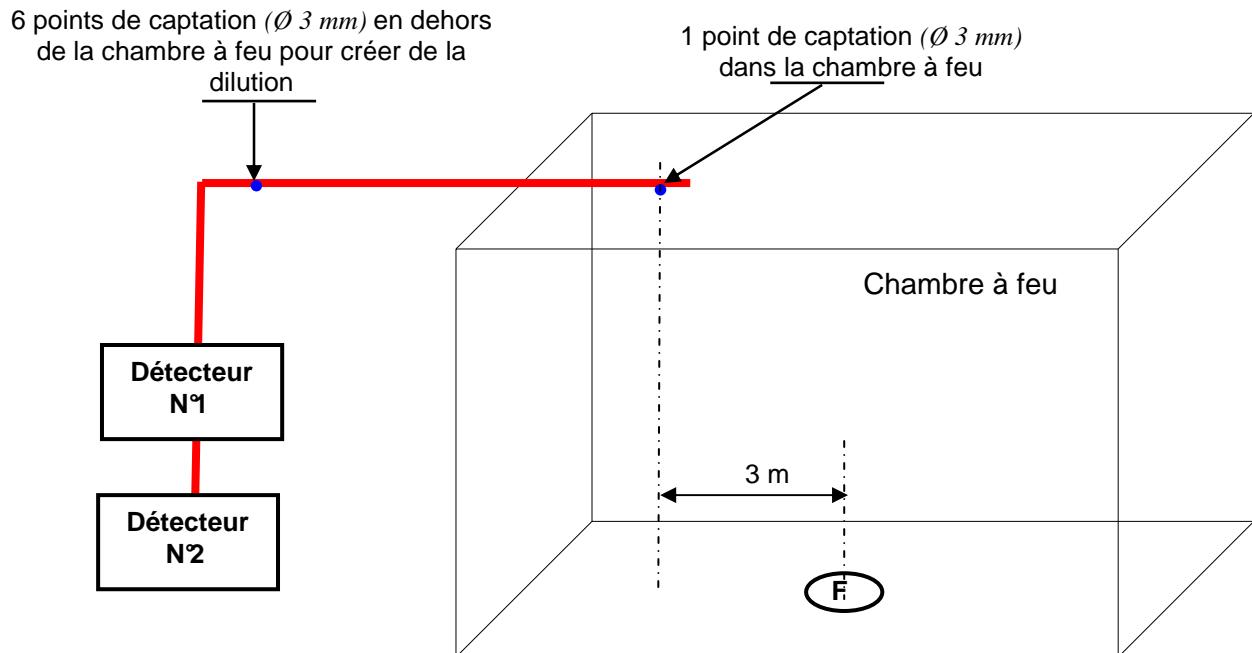
Configuration d'essai N° 2

Le réseau aéraulique du détecteur de fumée par aspiration (*détecteur N°2*) « VLC » servant à la confirmation d'alarme feu est branché directement à la sortie du détecteur de fumée par aspiration (*détecteur N°1*) « VLC »

Les réglages du détecteur de fumée par aspiration (*détecteur N°2*) sont les suivants :

- Réglage minimum de la sensibilité : $\geq 1,2\% \text{ obs/m}$ (*Classe C*)
- Réglage temporisation à : 0 secondes (*réglage de 0 à 60s, 0s étant la configuration la plus défavorable*)
- La sortie (*relais*) d'alarme feu 1 doit être utilisée pour la transmission de l'alarme feu

Un seul réseau aéraulique avec 7 points de captation ($\varnothing 3 \text{ mm}$) est raccordé au détecteur de fumée par aspiration (*détecteur N°1*).



NOTA : La configuration, y compris la répartition des points de captation (*dans ou en dehors de la chambre à feu*) du réseau aéraulique du détecteur est la plus favorable pour la détection vis-à-vis de l'objectif de l'essai en laboratoire (*longueur de réseau courte, minimum de points de captation*)

Le test d'aptitude tient compte du fait que la fumée aspirée par le point de captation (*celui dans la chambre à feu*), est diluée par l'air prélevé par les autres points de captation du réseau, positionnés en dehors de la chambre à feu pour éviter toute éventuelle pollution pendant l'essai.